

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 26 FEVRIER à 18 heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 20 FEVRIER 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - Mme Marie-Josée HENRARD - M. André DROUIN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Bernard LAUGA - M. Serge BALAO, Adjoint - Mmes Claudine DAGES - Francine SANSON - Mrs Jésus SIMON - Michel BREAN - Michel LAPEGUE - Jean-Marie VIGNES - Jean-Pierre LALANNE - Dr Philippe DUCHESNE - M. Henri JOBARD - Mmes Maryse BARADA - Géraldine MADOUNARI - M. Francis PEDARRIOSSE - Mmes Gisèle CAMIADE - Marie-Josée CAU - M. Edmond CAUBRAQUE - Mrs Jean-Michel LABORDE - Claude CAULLET

ABSENTS ET EXCUSES : M. Jacques PENE - Mmes Carmen LEPARRE - Christine BASLY - Sylvie LAULOM - Patricia NUNES - Isabelle NAIL-ARROUY - M. Alain DUPERIER - Me José ARDANUY

POUVOIRS :

M. Jacques PENE donne pouvoir à M. Gabriel BELLOCQ
Mme Carmen LEPARRE donne pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD
Mme Christine BASLY donne pouvoir à M. Michel LAPEGUE
Mme Sylvie LAULOM donne pouvoir à M. Jean-Marie VIGNES

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Géraldine MADOUNARI

OBJET : CLASSES DE DECOUVERTE : PARTICIPATION 2014

Au cours de l'année scolaire 2013/2014, les écoles élémentaires Sully, Saint-Vincent, Les Pins, Berre, Sablar et Saint-Jacques-de-Compostelle organisent des classes de découverte (au total : 22 classes contre 14 classes en 2012/2013).

- Ecole élémentaire Sully : 2 classes environnement à Temple-sur-Lot – 150€/élève
- Ecole élémentaire Saint-Vincent :
2 classes histoire de l'art à Paris – 210€/élève
1 classe environnement/surf à Vieux-Boucau – 210€/élève
- Ecole élémentaire Les Pins : 3 classes environnement/découverte du littoral à Rochefort/Ile d'Aix – 85€/élève
- Ecole élémentaire de Berre : 3 classes passeport pour l'espagnol à Jézeau – 275€/élève
- Ecole primaire du Sablar : 2 classes découverte faune/flore, projet scientifique sur la construction d'un bateau – 235€/élève
- Ecole élémentaire Saint-Jacques-de-Compostelle
2 classes découverte du milieu montagnard à Urdos – 120€/élève
2 classes découverte d'un site archéologique à Castelculier – 120€/élève
2 classes découverte du milieu marin à La Rochelle – 180€/élève
3 classes découverte du pays basque/familiarisation avec la langue espagnole à Hendaye/San Sebastian – 120€/élève

Le prix du séjour pris en compte est plafonné à 250€.

Pour l'année 2014, le montant total de la participation pourrait s'élever à 8 148,00 € pour 122 dossiers accordés sur 147 déposés, en fonction des critères fixés selon le tableau ci-joint.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2014, article 657362 255 SCOL.

**SUR PROPOSITION DE MADAME VIVIANE LOUME-SEIXO, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

FIXE le montant de la participation pour les classes de découverte pour l'année 2014 à 8 148,00 € pour 122 enfants,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20140226-13-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Vice-Président du Conseil
Général des Landes**

Affichée le : 28 Février 2014

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».